

ACTION URGENTE

ARRESTATION D'UN SYNDICALISTE ÉTUDIANT AU MYANMAR

Après avoir passé presque huit mois dans la clandestinité, le syndicaliste étudiant Lin Htet Naing a été arrêté pour son rôle d'organisateur de manifestations étudiantes au Myanmar. Plus de 50 étudiants sont actuellement incarcérés pour avoir pris part à ces actions de protestation. Lin Htet Naing est un prisonnier d'opinion, qui doit être libéré immédiatement et sans condition.

Lin Htet Naing, aussi connu sous les noms d'Aung Thant Zin et de James, un syndicaliste étudiant et membre du Comité central exécutif de la Fédération des syndicats étudiants de Birmanie (ABFSU), a été arrêté mardi 3 novembre par la Section spéciale, une unité de police, dans un bus à Yangon, la plus grande ville du Myanmar. Il a été appréhendé en relation avec une manifestation pacifique qu'il a organisée le 10 mars à Yangon pour protester contre la dispersion violente du défilé étudiant ayant eu lieu le même jour à Letpadan, dans la région de Bago. Après la manifestation du 10 mars, la police a émis un mandat d'arrêt et il est alors entré dans la clandestinité.

Après son arrestation, on est resté sans nouvelles de lui jusqu'à mercredi 4 novembre à midi, lorsqu'il a été présenté devant le tribunal du Township de Kamayut à Yangon. Il a plus tard été transféré à la prison d'Insein, où il est détenu actuellement. Il a été inculpé pour participation à un rassemblement illégal (article 143 du Code pénal), poursuite d'un rassemblement illégal en sachant qu'il a été dispersé (article 145), « émeutes » (article 147) et incitation à commettre des infractions visant l'État ou la tranquillité publique [article 505(b)]. Il encourt jusqu'à six ans et six mois d'emprisonnement. Sa prochaine audience devant le tribunal devait avoir lieu jeudi 5 novembre.

Lin Htet Naing est marié à **Phyoe Phyoe Aung**, secrétaire générale de l'ABFSU, actuellement en détention à la prison de Tharawaddy, dans la région de Bago, pour son rôle à la tête du cortège des manifestations étudiantes à Letpadan. C'est aussi une prisonnière d'opinion.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en birman ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités du Myanmar d'ordonner la libération immédiate et sans condition de Lin Htet Naing, Phyoe Phyoe Aung et des autres étudiants placés en détention pour avoir manifesté pacifiquement ;
- en attendant sa libération, exhortez-les à veiller à ce que Lin Htet Naing ne soit pas victime de torture ni d'autres formes de mauvais traitements, qu'il ne soit pas transféré dans une prison éloignée, qu'il ait la possibilité de contacter régulièrement sa famille et l'avocat de son choix, et qu'il reçoive tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- appelez-les à abolir ou à modifier toutes les lois qui restreignent illégalement l'exercice des droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique, afin de se conformer au droit international relatif aux droits humains et aux normes en la matière.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 16 DÉCEMBRE 2015 À :

Président de la République

Thein Sein
President's Office
Office No.18
Nay Pyi Taw
République de l'Union du Myanmar
Fax : +95 1 652 624
Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur

Lt Gen. Ko Ko
Ministry of Home Affairs
Office No. 10
Nay Pyi Taw
République de l'Union du Myanmar
Fax : +95 67 412 439
Formule d'appel : *Dear Minister, /*
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Président de la Commission nationale
des droits humains
U Win Mra
27 Pyay Road, Hline Township
Yangon
République de l'Union du Myanmar
Fax : +95 1 659 668
Courriel : chmyanmarnhrc@gmail.com

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

Name Address 1 Address 2 Address 3 fax Fax number courriel Email address formule d'appel Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ARRESTATION D'UN SYNDICALISTE ÉTUDIANT AU MYANMAR

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Lin Htet Naing, Phyo Phyo Aung, Kyaw Ko Ko et Nandar Sitt Aung, membres de l'ABFSU, ont été les chefs de file de manifestations étudiantes ayant eu lieu depuis la fin de l'année 2014, lorsque la Loi relative à l'éducation nationale a été adoptée le 30 septembre 2014. Ils affirment que ce texte limite les libertés académiques et réclament sa modification. Un défilé étudiant national a été empêché et dispersé par la force par la police du Myanmar le 10 mars à Letpadan, dans la région de Bago. Plus de 100 étudiants ont été arrêtés ce jour-là. Certains ont été libérés sous caution depuis lors, mais plus de cinquante sont toujours détenus à la prison de Tharawaddy, dans la région de Bago.

Lin Htet Naing doit maintenant être jugé dans le cadre de la même affaire que les prisonniers d'opinion Nandar Sitt Aung et Kyaw Ko Ko. Voir les Actions urgentes lancées en leur faveur : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa16/2484/2015/fr/> et <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa16/2784/2015/fr/>

Lin Htet Naing a précédemment été arrêté en 2008 pour son implication dans la « révolution de safran » - des manifestations antigouvernementales de grande ampleur à travers le Myanmar en août et septembre 2007. Il avait été libéré en janvier 2012 à la faveur d'une grâce présidentielle.

Les autorités du Myanmar continuent d'arrêter et d'emprisonner des militants et des défenseurs des droits humains exerçant simplement leurs droits aux libertés d'expression et de réunion pacifique, deux droits garantis par les articles 19 et 20 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Amnesty International est préoccupée par diverses lois du Myanmar qui restreignent les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique.

En octobre, Amnesty International a publié un rapport qui dévoile que les autorités du Myanmar ont intensifié la répression depuis deux ans, notamment en restreignant la liberté d'expression à l'approche des élections générales prévues le 8 novembre. Voir : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa16/2457/2015/fr/>

Amnesty International continue de recevoir des informations faisant état de mauvaises conditions de détention au Myanmar, qui ne sont pas conformes à celles définies dans l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus. Les détenus ne bénéficient pas toujours de soins médicaux appropriés, d'eau potable, d'une alimentation nutritive et d'eau pour se laver, ce qui suscite des inquiétudes.

Nom : Lin Htet Naing (aussi connu sous les noms d'Aung Thant Zin et de James) (h) et Phyo Phyo Aung (f)
Homme et femme